

Postulat Axel Marion et consorts - Quelle politique vaudoise en faveur de la classe moyenne

Texte déposé

La classe moyenne est au cœur de nombreux débats. De l'avis général, elle est la grande perdante de la situation socio-économique actuelle. Selon la récente étude d'Avenir Suisse sur le sujet¹, elle est la catégorie de population dont le revenu a évolué le moins favorablement ces quinze dernières années, par rapport aux classes supérieures et inférieures. Dans ce contexte, les acteurs politiques, économiques et sociaux énoncent chacun leurs propositions pour améliorer son sort. Toutefois, les pouvoirs publics ne semblent pas en mesure de bâtir une politique cohérente et englobante permettant de répondre à ses besoins.

Certes, le profil de cette classe sociale reste difficile à établir. Selon l'étude d'Avenir Suisse citée ci-dessus, elle regroupe les ménages ayant un revenu brut entre 45'000 francs (personne seule) et 209'000 francs (couple avec deux enfants de moins de 14 ans). A cette problématique de la définition chiffrée — forcément discutable — vient s'ajouter celle de l'appréciation subjective, voire psychologique. La grande majorité de la population suisse se considère ainsi faire partie de la classe moyenne, y compris ceux qui n'y seraient vraisemblablement pas comptés sur la base de leur revenu ou de leur fortune. Par ailleurs, la classe moyenne est souvent définie comme celle qui peut subvenir à ses besoins sans aide de l'Etat. C'est sans doute à cette aune qu'il faut interpréter les divergences sur le revenu déterminant donnant droit au subside à la prime d'assurance-maladie, lors du débat du budget 2013.

Dans ce contexte, l'élaboration d'une politique publique à l'égard de la classe moyenne est une entreprise difficile. Mais pourtant nécessaire ! Seule une approche globale de la question permettra de tracer des pistes de solutions réalistes qui puissent répondre à long terme aux nécessités des ménages concernés. Par ce postulat, nous demandons ainsi au Conseil d'Etat de donner en premier lieu sa définition de la classe moyenne vaudoise, l'évolution de ses conditions de vie ces dernières années et celle à attendre pour les temps à venir, puis ses réponses aux problématiques qu'elle rencontre. Nous demandons en particulier que soient traités les questions du pouvoir d'achat et d'équilibre du budget des ménages, des effets de la fiscalité, des aides directes (subsides) ou indirectes, des taxes diverses auxquelles la classe moyenne est soumise, ainsi que le contexte général dans lequel elle évolue et qui impacte son budget (logement, mobilité, coûts de la santé, etc.)

Demande le renvoi en commission avec au moins 20 signataires.

*(Signé) Axel Marion
et 23 cosignataires*

Développement

M. Axel Marion : — La classe moyenne est un OPNI : un objet politique non identifié. Tout le monde en parle, mais personne ne sait si elle existe vraiment. Tous les partis politiques souhaitent être son principal interlocuteur, mais elle est insaisissable, apparaissant ici et là pour disparaître, puis revenir dans le débat. Lors de nos débats budgétaires, la discussion autour des subsides de l'assurance-maladie a beaucoup tourné autour de cette classe moyenne, si difficile à définir. Un revenu déterminant de 85'000 francs doit-il donner droit à une aide ? Est-ce une nécessité pour soutenir des ménages qui ont de la peine à boucler les fins de mois ou est-ce une mesure luxueuse qui s'apparente à un arrosoir de l'aide sociale ? C'est — au-delà de la réponse que l'on donne à cette question qui a été tranchée dans nos débats — la situation de la classe moyenne d'aujourd'hui que cela interroge. Les études sur la classe moyenne ou sur sa définition ne manquent pas. Le *think tank* Avenir Suisse a sorti un certain nombre de chiffres qui ont été aussitôt critiqués à gauche, par exemple par le journal *Domaine public*.

¹ *La classe moyenne malmenée, entre ambition et désillusion*, 2012.

La Confédération livre aussi chaque année un certain nombre de chiffres via son étude sur le budget des ménages ou encore l'enquête sur les revenus et les conditions de vie en Suisse. Evidemment, chaque tentative de définition chiffrée est sujette à caution. Par ailleurs, peut-être que certaines définitions passent sur le plan psychologique, social ou culturel, comme par exemple le fait de dire que la classe moyenne est la classe sociale qui n'a pas besoin de l'aide de l'Etat et qui doit pouvoir s'en sortir — peut-être pas avec énormément de marge — toute seule. Manifestement, c'est un postulat qui n'est pas forcément acquis.

C'est à ce travail de clarification, voire d'exploration, de la question de la classe moyenne que j'invite le Conseil d'Etat. Il est temps pour nos autorités de se positionner clairement par rapport à cette classe moyenne fantomatique. Au-delà de la définition, c'est à un changement de paradigme auquel j'invite le Conseil d'Etat. C'est-à-dire d'éviter de constamment diriger ses enquêtes et ses politiques publiques vers des éléments sectoriels et, pour une fois, de concentrer le tir sur ce ventre mou de notre système social, culturel et politique qu'est la classe moyenne, afin d'avoir une vision globale de l'ensemble des charges qui pèsent sur elle, que ce soient les charges fiscales, les charges de taxation diverses ou les hausses du coût de la vie — je pense aux transports, au logement et à beaucoup d'autres aspects. L'idée de ce postulat est de mettre l'emphase sur cette catégorie de population et de donner au Conseil d'Etat la possibilité d'exprimer sa position par rapport à cette fameuse classe moyenne.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.